

Département
du NORD
-:-:-
Arrondissement
D'AVESNES/HELPE
-:-:-
Canton
D'Aulnoye Aymeries
-:-:-

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE LEVAL

PROCES VERBAL SOMMAIRE DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 27 juin 2018

Etaient présents : THURETTE J., PAMART M, GASTOUT D., GASNOT JM, POUILLY CH, MERLANT JY, TRANCART S., DUBREUCQ A., CAURETTE E., GUYOT A., GARRIGOS M
MOLLET P GLASSE G LAJOIE C, SOUFFLET A, DHAUSSY MC

Etait excusé : M KUBIESA D donne procuration à M THURETTE J

Etaient absentes : HOTTELET F, FONTENELLE L

Monsieur le Maire expose à l'assemblée, que Monsieur Julien CARPENTIER a décidé pour des raisons personnelles de démissionner du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire indique avoir informé Monsieur le Sous-Préfet et a pris contact avec Mme Laetitia FONTENELLE suivante sur la liste qui a accepté de rejoindre le Conseil Municipal.

Monsieur le Maire fait le bilan de la ducasse. Il remercie tous les participants.

Monsieur MOLLET indique que pour lui aussi ce bilan est positif. Néanmoins il indique que la préparation d'un tel événement est difficile dans sa préparation pour le comité des fêtes, il souhaiterait une aide des services techniques municipaux l'année prochaine.

Monsieur le Maire met en garde l'association les « FANATICS » sur la démonstration sur le kiosque notamment en matière de sécurité.

Mme DHAUSSY demande que l'on soit vigilant sur le stationnement des remorques des forains pour que ces dernières ne gênent pas.

I/ APPROBATION DU PROCES VERBAL

Le Procès-verbal du conseil précédent est approuvé

II / TARIF DE LA GARDERIE

Monsieur Le Maire informe le Conseil qu'il y a lieu de fixer le tarif de l'heure de garderie scolaire le matin et le soir. Monsieur le Maire rappelle que les horaires sont :

- la garderie du matin de 7h30 à 8h30.
- la garderie du soir de 16h30 à 17h30

Monsieur le Maire propose 1 € de l'heure par enfant à partir de la rentrée scolaire 2018.

L'heure commencée ou entamée sera payante.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, approuve à l'unanimité le tarif proposé.

III / CREATIONS DE POSTES SUITE AUX AVANCEMENTS DE GRADES

Monsieur Le Maire informe le Conseil qu'il y a lieu de créer 2 postes pour faire suite aux avis favorables de la CAP de LILLE du 14 juin 2018 pour des avancements de grades.

Pour les besoins du service Monsieur le Maire propose de créer :

1 Poste de d'adjoint technique principal de 2ème classe non complet
1 poste Agent spécialisé Principal de 1ere classe des écoles maternelles

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- la création des postes suivants :
1 Poste de d'adjoint technique principal de 2ème classe non complet
1 poste Agent spécialisé Principal de 1ere classe des écoles maternelles
- Et de modifier le tableau des effectifs

IV AVIS SUR LA SORTIE DE LA VILLE DE MAING DU SIDEN SIAN

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il y a lieu de donner un avis sur la sortie de la ville de MAING du SIDEN SIAN.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

De donner un avis favorable la sortie de la ville de MAING du SIDEN SIAN.

Arrivée au Conseil de Mme Fontenelle

V QUESTIONS DIVERSES

Madame PAMART indique que la fête de la ST JEAN regroupera une quarantaine d'exposants. Elle souhaite un investissement humain important pour cette manifestation municipale.

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur Le Maire clôt la séance à 19h30.